



**Conseil de séniors**  
**Saint-Mandé**  
**13 décembre 2016**  
**Compte-rendu**

## à Intervenants / Participants

**Animateur: Pascal BEAUMARD**, consultant en concertation État d'Esprit Stratis.

**Florence LAVOUÉ-SAUTRON**: Responsable du service du Bel âge.

### 15 participants

Christian JULIEN
Gabriel MARGALLET
Monique PLUMECOQ
Janine SIMOND
Érika TAGNON
Bernard TOUATI
Dominique TESSIER
Jérôme GAVOIS
Vonia COUAILLET
Marie-Pierre LE GALL
Régis LAFONT
Martine RUSSEL
Daniel-Philippe de SUDRES
Madeleine GRANGER
Simone BAILLIVET

## à Préambule

### > Ordre du jour :

- Introduction : choix d'une thématique et d'un calendrier de travail : 15'
- Travail sur table sur une thématique commune : 60'
- Restitution : 15'

### > La réalité des seniors à Saint-Mandé :

- 22 % de la population saint-mandéenne a plus de 60 ans
- 27 % des 60-64 ans vivent seuls à leur domicile
- Aujourd'hui, le service Bel âge c'est 700 inscrits
  - 2 à 3 sorties par mois sont proposées
  - 2 séjours/an en France et à l'étranger
- Les associations pour les seniors :
  - La Passerelle de Saint-Mandé
  - Le Club des amis
  - L'Inter'Val

### > FOCUS : le Service Bel âge

Des sorties culturelles sur Paris, région parisienne et province ; des conférences santé ; la semaine bleue ; des séjours en France et à l'étranger ; des ateliers ; des colis de Noël ; des déjeuners du Nouvel an ; le maintien à domicile (téléassistance, repas à domicile, ...) des conseils ; des résidences pour personnes âgées.

### > Volonté municipale :

*Créer une Instance Permanente de Concertation avec les seniors en complémentarité avec l'offre existante pour les seniors*

#### Pour quoi ?

- ÉCOUTER les attentes et les suggestions de chacun
- ÉCLAIRER les politiques municipales grâce à votre expérience et votre connaissance de la ville

#### Comment ?

- Se réunir régulièrement et TRAVAILLER sur des thématiques concrètes qui vous intéressent
- Tenir informer le Conseil des seniors de l'impact des AVIS que ce dernier va prendre
- Permettre au Conseil des seniors de s'emparer et de s'impliquer sur certaines thématiques de leur choix ayant émergé au cours des réunions

## à Travail sur table

### > INTRODUCTION ANIMATEUR

**Pascal BEAUMARD** : La présidente Mme Quéron a eu un empêchement de dernière minute et ne peut donc assister à cette réunion.

Lors de la réunion précédente, nous étions convenus qu'aujourd'hui nous serions dans un temps de travail et que l'on irait dans le vif du sujet.

Je vous propose de vous présenter les thématiques retenues ensemble la dernière fois, on va dégager la thématique du jour et ensuite le calendrier de travail avec les autres thématiques. Ces réunions s'échelonnent tous les deux mois environ, de préférence hors vacances scolaires, la prochaine aura lieu en février.

Il ne s'agit pas de rejeter des thématiques mais de les prioriser et aujourd'hui on va en choisir une. Je vous propose de travailler une heure sur la thématique retenue. Certains d'entre vous étaient présents aux Comités de quartiers de novembre et ont pu constater comment on pouvait travailler par table et en groupe. J'insiste beaucoup sur la dynamique collective, le travail en groupe produit des résultats supérieurs à une somme de travail individuel.

Ensuite, selon le nombre de groupes constitués, nous prendrons le temps via un rapporteur de la restitution de la thématique.

### **Lors de la dernière séance, cinq thématiques s'étaient dégagées :**

1. L'adolescence en difficulté : comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficulté à Saint-Mandé ?
2. Le grand âge : comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ?
3. Accessibilité de la ville : comment mieux rendre accessible la ville aux personnes handicapées à Saint-Mandé ?
4. Vigilance solidaire et prévention : comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Saint-Mandé ? Que tout le monde veille les uns sur les autres pour voir si tout est normal, que tout va bien et qu'il n'y ait pas d'anomalies ou des personnes malveillantes qui rôdent dans le quartier, etc. C'est un peu ce que l'on appelle « Voisins vigilants ».
5. Animation et vie de commerce : comment dynamiser l'animation au sein de Saint-Mandé ?

### **Comment structurer le travail par thématique ?**

Des grilles ont été préparées pour vous aider, tout ce que l'on va se dire et faire ensemble fera l'objet d'un compte rendu, que ce soit votre restitution orale ou écrite. Vous pouvez consulter les comptes rendus des réunions précédentes. Les Comités de quartier qui durent deux heures représentent 25 pages, soit un compte rendu très complet de ce qui a été dit et produit.

On pourrait imaginer trois parties pour chaque thématique : un constat sur la thématique (ce qui peut être positif et négatif à Saint-Mandé, ce qui existe déjà), vos propositions auprès de la mairie (vos propositions concrètes pour améliorer les choses), vos actions (ce qui pourrait être conduit par le Conseil des seniors).

On pourra aussi prendre un temps à la fin de la réunion et anticiper la thématique N°2 qui aura été choisie pour le deuxième temps de réunion. N'hésitez pas à nous demander de la documentation voire des ressources, certaines personnes de la mairie pourraient intervenir et vous apporter des éclairages, sur le handicap par exemple, afin que vous ayez tous les éléments pour donner des meilleures idées encore.

> **Choix des 5 premières thématiques et ordre des thématiques.**  
(Calendrier de travail)

Le Conseil des seniors décide de traiter les thématiques suivantes et dans l'ordre suivant.

**1 -Adolescence en difficultés :**

Comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés à 13 décembre 2016

**2 - Le grand âge :**

Comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ? à 21 Février 2017

**3 - Accessibilité de la ville :**

Comment mieux rendre accessible la ville aux personnes handicapées à Avril 2017

**4 - Vigilance solidaire et prévention :**

Comment mieux organiser le bien vivre ensemble à Juin 2017

**5 - Animation et vie des commerces :**

Comment dynamiser l'animation au sein de Saint-Mandé ? à Septembre 2017

**Le rythme de réunion est fixé tous les 2 mois.**

> **Contribution écrite sur la thématique du jour**

4 tables de travail :

- Table n°1 : rapporteur Érika TAGNON,
- Table n°2 : rapporteur Christian JULIEN,
- Table n°3 : rapporteur Madeleine GRANGER
- Table n°4 : rapporteur Gabriel MARGALLET

THÉMATIQUES #1	CONTRIBUTIONS / Table 1
<p><b>Adolescence en difficulté :</b> comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?</p> <p><b>Constat (+ / -) ?</b></p> <p><b>Propositions auprès de la mairie ?</b></p> <p><b>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</b></p>	<p><i>Quel âge pertinent ? De 12 à 18 ans, il nous semble.</i></p> <p><i>Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Familiales</li> <li>• Harcèlement</li> <li>• Ennui</li> <li>• Phénomènes de bande</li> <li>• Drogue et alcool</li> <li>• La sexualité</li> <li>• Racket</li> <li>• Violence entre et avec leurs parents</li> </ul> <p><i>Les jeunes traînent dans les rues et ils sont bruyants. Ils n'ont aucun respect pour les autres. Les très jeunes se trouvent dans la rue le soir</i></p> <p><i>Indiquer aux jeunes les différentes activités dans la ville</i></p> <p><i>Établir un code de conduite à la sortie de l'école</i></p> <p><i>Mais par qui ?</i></p> <p><i>Établir un lieu de rencontres où les jeunes peuvent parler librement de leurs difficultés avec des personnes compétentes</i></p> <p><i>Ne pas voir uniquement le négatif mais les mettre en valeur par les activités qu'ils mèneront</i></p> <p><i>Informers les gens sur les dangers des réseaux sociaux</i></p> <p><i>Nous les seniors pouvons agir en matière d'information sur les différentes activités de la ville et pour mettre en valeur les activités des jeunes qu'ils peuvent mener notamment par des rencontres intergénérationnelles.</i></p>

THÉMATIQUES #1	CONTRIBUTIONS / Table 2
<p><b>Adolescence en difficulté :</b> comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?</p> <p><b>Constat (+ / -) ?</b></p> <p><b>Propositions auprès de la mairie ?</b></p> <p><b>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</b></p>	<p><b><u>Définition</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des enfants par nature socialement marginalisés</li> <li>• Un passage naturellement difficile de l'enfance à l'âge adulte</li> <li>• Un environnement pollué par les réseaux sociaux, les jeux</li> </ul> <p><b><u>Objectifs</u></b></p> <p>Les objectifs auprès des ados sont de trouver ou de retrouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dignité bonheur</li> <li>• Confiance en soi</li> <li>• Fierté de réussir</li> <li>• Besoin d'apprendre pour soi</li> </ul> <p><b><u>Moyens</u></b></p> <p><i>On n'est pas l'école, on n'est pas la famille!</i>  <i>Mais il y a pour autant un besoin de périscolaire à côté du familial</i>  <i>L'adolescent peut s'appuyer sur le Conseil des séniors.</i></p> <p><b>à Cela pourrait se traduire par du parrainage</b>  <b>à On pourrait créer un binôme : un senior et un ado en difficulté</b></p> <p>Comment fonctionnerait ce binôme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de directif (conseils)</li> <li>• Mais plutôt une écoute des besoins, des difficultés, des désirs de l'adolescent</li> <li>• Pour identifier des projets...</li> <li>• ...Et trouver des réponses concrètes aux besoins</li> <li>• Le but c'est de valoriser l'ado</li> </ul> <p><i>Exemple concret de choses à faire ensemble : vidéo sur YouTube</i></p>

THÉMATIQUES #1	CONTRIBUTIONS / Table 3
<p><b>Adolescence en difficulté :</b> comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?</p> <p><b>Constat (+ / -) ?</b></p> <p><b>Propositions auprès de la mairie ?</b></p> <p><b>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</b></p>	<p><b>à Se faire connaître :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans les écoles,</li> <li>• les centres sportifs,</li> <li>• au conservatoire de musique,</li> <li>• à l'Inter'Val</li> </ul> <p><i>afin de proposer notre aide pour les enfants difficultés.</i></p> <p><b>à Les sensibiliser à l'écologie</b></p>

THÉMATIQUES #1	CONTRIBUTIONS / Table 4
<p><b>Adolescence en difficulté :</b> comment accompagner les jeunes dès 12 ans en difficultés, à Saint-Mandé ?</p> <p><b>Constat (+ / -) ?</b></p> <p><b>Propositions auprès de la mairie ?</b></p> <p><b>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</b></p>	<p><i>On a le sentiment que sur Saint-Mandé ce n'est pas la thématique prépondérante.</i></p> <p><i>Quelques problèmes d'incivilités dus à des groupes de jeunes qui narguent la population. Ne sont pas vraiment en difficulté, au contraire.</i></p> <p><i>Une intervention au niveau des familles et des écoles serait bienvenue</i></p> <p><i>On ne connaît pas de jeunes toxicos même si on dit qu'il y en a, on ne les voit pas.</i></p> <p><b>à Action de communication spécifique pour faire savoir ce qui est mis à disposition des jeunes intéresser les jeunes.</b></p> <p><b>à Intéresser les jeunes à la vie associative.</b></p>

## + Contribution thématique / Grand Age

THÉMATIQUES #2	CONTRIBUTIONS / Table 4
<p><b>Le grand âge :</b> <i>comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ?</i></p> <p><b>Constat (+ / -)?</b></p> <p><b>Propositions auprès de la mairie ?</b></p> <p><b>Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des séniors ?</b></p>	<p><i>Comment avoir connaissance des cas de solitude ? Plusieurs associations s'en occupent déjà : le bel âge, La Passerelle, ...</i></p> <p><i>à Sensibiliser les commerçants à signaler l'absence de certaines personnes isolées ne se manifestant plus.</i></p>

## à Échanges / restitution orale

### Table n° 1 : rapporteur Érika TAGNON

**Érika TAGNON** : Quelles sont les difficultés que les jeunes de 12 à 18 ans rencontrent selon nous ? Des difficultés familiales, du harcèlement, de l'ennui, des phénomènes de bandes...drogue et alcool, sexualité, racket, violence entre eux et avec les parents.

*Constat* : Les jeunes traînent dans les rues, ils sont bruyants et ils n'ont aucun respect pour les autres. Les très jeunes se trouvent dans la rue tard le soir, et seuls.

**Pascal BEAUMARD** : Vous parlez bien de ce que vous observez à Saint-Mandé !

**Érika TAGNON** : Oui et voilà nos propositions auprès de la mairie :

- Indiquer aux jeunes les activités différentes dans la ville : journées des associations, braderies, tout ce que fait la Maison des Marronniers.
- Etablir un code de conduite à la sortie de l'école : par qui ?
- Etablir un lieu de rencontre où les jeunes veulent parler librement de leurs difficultés avec les personnes compétentes.
- Ne pas voir uniquement le négatif mais les mettre en valeur par les activités qu'ils mèneront : participer au Téléthon...
- Informer les jeunes sur les dangers des réseaux sociaux.



Ce qui pourrait être conduit par le Conseil des seniors ?

- Indiquer aux jeunes les activités différentes dans la ville
- Ne pas voir uniquement le négatif mais les mettre en valeur par les activités qu'ils mèneront.

**Pascal BEAUMARD** : Si l'on devait retenir vraiment une idée force, une contribution plus importante que les autres, quelle serait-elle ?

**Érika TAGNON** : Quand on les met en valeur et qu'ils font quelque chose, ils ont l'impression de ne pas être nuls, même s'ils ne sont pas bons en classe, cela leur fait énormément de bien d'avoir de la valeur aux yeux des autres. J'ai comme exemple ce qu'a fait le Conseil municipal des jeunes, un accueil avait été réservé aux adultes à la résidence Jean-Paul Goude pour regarder les matchs de foot. Ils étaient très heureux d'avoir procédé à cette organisation.

**Pascal BEAUMARD** : On peut ajouter : mettre en valeur ce que font les jeunes pendant le magazine municipal.

Cela va donner l'occasion à chaque groupe de rebondir.

### Table n° 2 : rapporteur Christian JULIEN

**Christian JULIEN** : Nous ne nous sommes pas tout à fait retrouvés dans la structure du document et nous avons voulu l'approche suivante : constat, difficultés, objectifs et moyens.

**Pascal BEAUMARD** : C'est très bien de structurer de la sorte.

**Christian JULIEN** : Nous avons eu le même souci que le premier groupe de partir sur des définitions. Nous partageons bien évidemment tout ce qu'a dit le premier groupe, et je vais peut-être être redondant.

Les difficultés proviennent de l'enseignement scolaire voire religieux, où l'enfant est en rupture avec cela. Il peut être en rupture avec la famille. C'est peut-être aussi un enfant qui lui-même est marginalisé socialement de par son fait, comme à notre époque où l'on disait « toi, tu es gros ». Cela peut être tout simplement ça. Et le fait que cette période de l'adolescence de 12 à 18 ans est un passage naturellement difficile de l'enfance à l'âge adulte.

Une difficulté que nous avons ajoutée, on est aussi dans son environnement global conjoncturel et structurel relativement pollué voire manipulé (réseaux sociaux, jeux qui favorisent l'addiction et autres).

À partir de ces définitions, desquelles sont induites les difficultés ressenties par l'enfant, que doit-on avoir comme objectif ? L'objectif que l'on doit s'assigner, comme doit se l'assigner la famille ou la scolarité, est que cet enfant trouve ou retrouve dans le cadre de sa construction dignité et honneur, confiance en lui-même, fierté de réussir et besoin d'apprendre pour lui-même. Tout cela est sous le couvert de se construire.

Ensuite, ce sont les moyens. On n'est pas l'école et on n'est pas la famille, donc qu'est-ce que l'on est ? En fait, on est un périscolaire ou un « périfamilial ». Pour être très concret et

pour ne pas non plus marcher sur les plates-bandes des associations ou des milieux sportifs, on s'est demandé ce que l'on pouvait faire. On peut proposer du parrainage, on élimine les mots anglo-saxons « coach, manager », on est attaché au mot « parrainage ».

Comment on verrait ça ? On est à la fois dans du principe et des choses un peu concrètes, mais tout peut s'amender. On s'est demandé comment cela pouvait se réaliser, cela peut se réaliser en confrontant un senior et un ado, qui vont former un binôme, celui-ci va devoir fonctionner pour répondre aux objectifs que l'on a assignés tout à l'heure.

Il est bien évident que le senior, même s'il a le savoir, la sagesse, l'expérience (l'école l'a aussi, la famille aussi) va favoriser très fortement l'écoute. On va bannir les aspects magistraux, directifs, etc. On va être à l'écoute de quoi ? Des besoins, des difficultés, de son vrai désir. Ces discussions ne sont pas forcément simples, surtout quand on est en binôme. N'oublions pas quand même qu'on a tous nos collègues seniors qui ne sont pas très loin, on a les emails, des téléphones et on peut échanger sur la composition des binômes.

L'idée à travers cette écoute et ces échanges, c'est très vite d'essayer d'identifier avec cet enfant des projets concrets qui vont répondre à ses besoins, ses envies et ses désirs.

On est allé encore plus loin et on a eu une idée de projet vidéo. Pourquoi un tel projet ? Dans un projet vidéo, on est complètement dans leur terrain, ce sont tous des « youtubers ». On verra ce que l'on fait des vidéos, mais je pense que c'est un projet qui leur parle.

La durée d'accompagnement d'un jeune n'est pas définie, elle se définit au cas par cas, en fonction des objectifs, de l'état du jeune, de sa maturité, de ses attentes etc.

De toute façon ce projet, qu'il soit vidéo, peinture ou autre, devra être présenté au Conseil des seniors ou avec quelques collègues ; qu'il y ait vraiment un suivi, des étapes. Il faut vraiment construire un projet, comme on le ferait dans un environnement professionnel, avec un but, des moyens, des phases intermédiaires (comment peut-on les mesurer et comment peut-on les évaluer auprès de l'enfant ?). C'est vraiment une structuration « très projet », en l'occurrence pour ce qui nous préoccupe : identification des difficultés, trouver les moyens, les bâtir et les suivre. Tout cela dans un seul objectif bien évidemment : la valorisation de l'enfant.

**Pascal BEUMARD** : Je vois une notion de binôme, de parrain accompagné, de mentor. Cela engagerait les uns et les autres du Conseil des seniors.

**Christian JULIEN** : Tout à fait, cela nous engage.

**Pascal BEUMARD** : Cela vous rend acteur.

**Une intervenante** : On a parlé de ne pas se substituer à la famille, ni à l'école, ni aux diverses associations qui existent à Saint-Mandé, je pense particulièrement et on n'a pas eu le temps d'en parler à « Inter'Val ». Je donne un exemple très récent, j'étais à « Inter'Val » pour m'occuper de la philo et un jeune de 18 ans arrive. Florence me dit : « Il revient de loin ». Je l'avais rencontré il y a six ans. Il a bénéficié de l'aide scolaire et en même temps d'un environnement qui existe à « Inter'Val ». Il a passé son bac cette année il entame des études supérieures. Il est métamorphosé.

C'est presque en collaboration avec ce qui existe déjà.

**Pascal BEAUMARD** : En conclusion, on reviendra sur la proposition qui a été faite. Je parlais tout à l'heure de droit de suite. Manifestement, c'est une proposition assez structurée, structurante. Se posera la question de savoir comment on organise nos prochaines réunions. Aborde-t-on parallèlement une autre thématique tout en creusant celle-ci ? J'aimerais vraiment qu'en fin de réunion on réfléchisse à la prochaine séance.

Il est possible que lors de la deuxième réunion on travaille en temps différé. On pourrait imaginer qu'il y ait une ou deux propositions qui émergent aujourd'hui et qui soient creusées par certains et que d'autres abordent une autre thématique. Très rapidement, on devra revenir vers vous pour vous donner un suivi des travaux que vous avez effectués. Il y a à la fois votre travail et la suite du travail passé. On se verra tous les deux mois et peut-être plus, si vous le souhaitez.

D'ores et déjà, il me semble qu'il serait frustrant de se quitter sur une idée qui mûrit et de ne pas continuer à la travailler.

On pourrait imaginer une bourse aux parrains.

### Table n° 3 : rapporteur Madeleine GRANGER

**Madeleine GRANGER** : On a pensé qu'il fallait se faire connaître absolument dans les écoles, dans les centres sportifs, au conservatoire de musique et à « Inter'Val », afin de proposer notre aide aux enfants en difficulté, puis les sensibiliser aussi à l'écologie (papier par terre dans les rues et dans les bois).

Florence connaît de nombreux jeunes, parmi tous ceux qui fréquentent « Inter'Val », peut-être que certains sont en difficulté.

**Une intervenante** : La plupart, et cela ne se sait pas suffisamment. À Saint-Mandé, très peu de personnes savent qu'il y a là un accueil aux enfants en difficulté. Il y a un bon encadrement, même si ce n'est peut-être pas suffisant. C'est un lieu pour ne pas traîner dans les rues.

**Madeleine GRANGER** : Ils sont très sensibles aux gens qui viennent et très compréhensifs.

**Une intervenante** : Quelle est notre possibilité d'intervenir auprès d'enfants mineurs ?

**Pascal BEAUMARD** : Dans la mesure où les parents sont d'accord. C'est une bonne question, on vous apportera une réponse.

Madame, vous avez parlé d'écologie. On est à côté de 10 km<sup>2</sup> de verdure, le bois de Vincennes. Ce bois a une biodiversité tout à fait intéressante, méconnue, notamment en période de migration, à l'automne on voit parfois des bernaches. Cela ne serait-il pas l'occasion pour ces petits urbains, des fleurs de macadam, de découvrir une nature à porter de main et qui est une nature plus riche qu'on ne le croit ? Il y a des poissons, des oiseaux, des petits mustélidés, des rongeurs. N'est-ce pas l'occasion de les intéresser ? Peut-être pas les 18 ans, mais les 12–14 ans qui sont encore assez frais pour s'intéresser à ce genre de choses.

**Une intervenante** : Cela avait été proposé l'année dernière et aussi apprendre à connaître Saint-Mandé, mais cela n'a pas été suivi des faits.

**Pascal BEAUMARD** : Je me demandais juste si ce n'était pas une matière à creuser.

**Madeleine GRANGER** : Je voulais rajouter un petit mot. Je promène mon chien pratiquement tous les jours au bois. En pensant écologie, on peut accompagner un enfant en lui expliquant la nature, les animaux, mais c'est surtout aussi apprendre à respecter, ne pas jeter n'importe quoi n'importe où, car le bois de Vincennes est magnifique. Pourtant il y a beaucoup de personnel pour l'entretenir, mais certains jours c'est absolument épouvantable. C'est dommage pour la nature, c'est dommage pour eux. On abîme la terre quand on jette des mégots ou n'importe quoi partout.

**Pascal BEAUMARD** : La période de la Foire du trône n'aide pas non plus !

#### Table n° 4 : rapporteur Gabriel MARGALLET

**Gabriel MARGALLET** : On a le sentiment sur Saint-Mandé que ce n'est pas la thématique prépondérante : les jeunes en difficulté. On constate qu'il y a quelques problèmes d'incivilités dus à des groupes de jeunes qui narguent la population mais qui ne sont pas vraiment en difficulté, bien au contraire. On pense qu'il faudrait qu'il y ait une intervention au niveau des familles et des écoles, car c'est aussi là que cela doit se faire. Que l'on arrive en dernier est aussi une bonne chose, mais l'éducation c'est la famille et l'école, on ne devrait pas avoir à s'en occuper.

On ne connaît pas de jeunes toxicos, même si l'on nous dit qu'il y en a, et on ne les voit pas. À ma connaissance, je n'en ai jamais vu, mais il paraît qu'il y en a.

Il faut qu'il y ait une action de communication spécifique pour faire savoir ce qui est mis à la disposition des jeunes. Vous avez parlé de « Inter'Val », peut-être que cela ne se sait pas assez.

Il faudrait aussi intéresser les jeunes à la vie associative un peu plus.

**Bernard TOUATI** : J'ai été éducateur spécialisé pendant une quinzaine d'années. Ce que je vis à Saint-Mandé par rapport aux jeunes n'a strictement rien à voir avec ce que l'on peut rencontrer à Montreuil par exemple. Ce que j'ai entendu me paraît tout à fait intéressant, mais par rapport à la question posée à Saint-Mandé concernant les jeunes en grande difficulté, je ne dis pas qu'il n'y en a pas mais ce n'est pas prépondérant du tout.

Nos conférences rassemblent de plus en plus de monde, mais on a un mal fou à sensibiliser les jeunes sur les thématiques proposées. Au sein de Cordoba, on essaie de réfléchir à comment attirer davantage de jeunes à nos conférences. Pour l'instant on n'a pas trouvé de réponse. Ce n'est pas lié à la jeunesse en difficulté, mais de manière plus générale.

**Pascal BEAUMARD** : Vous avez aussi abordé un peu le grand âge.

**Gabriel MARGALLET** : On n'a pas trop fait grand-chose non plus. La question est : comment accompagner les seniors qui vivent seuls à Saint-Mandé ? On se demande déjà comment avoir connaissance des cas de solitude ? Plusieurs associations s'en occupent déjà : le service Bel âge, la Passerelle... là, on connaît des gens bienciblés.

On connaît des gens dans notre entourage que l'on conseille d'aller voir Florence ou de venir chez nous à la Passerelle. Certains ne veulent surtout pas y aller, car ils s'imaginent

n'avoir pas le profil pour aller dans ces associations, ils se sentent suffisamment autonomes alors qu'ils ne le sont peut-être pas forcément.

Il faut peut-être aussi sensibiliser les commerçants (commerces de proximité : boulangers, bouchers, pharmaciens....) qui pourraient signaler l'absence de certaines personnes isolées, qui ne se manifestent plus.

Parfois dans les immeubles, on ne connaît pas ses voisins. Il y a beaucoup de gens seuls. Plusieurs points de vue s'expriment sur le portage de repas ou le ménage, certains trouvent que c'est bien et d'autres ne veulent pas en entendre parler, alors qu'ils sont pourtant concernés. On ne peut pas forcer les gens.

On en revient aussi aux petits services : changer une ampoule..., mais qui pour le faire ?

## à CONCLUSION

**Pascal BEAUMARD** : Merci pour les contributions des uns et des autres.

Je vous propose de travailler en plusieurs temps d'ici la prochaine réunion. D'abord, vous recevrez le compte rendu. Avant de choisir la date de février, je vous propose de travailler de la façon suivante. Éventuellement, qu'il y ait un petit groupe pour creuser des propositions phares, extraites du compte rendu et que des propositions remontent vers la mairie.

Cette notion de binôme senior/jeunes par exemple pourrait être creusée la prochaine fois, si vous en êtes d'accord. Une réflexion pourrait être menée sur le grand âge. Une troisième thématique pourrait aussi être abordée par un autre groupe.

Lors de la troisième réunion, on consacrerait un temps en amont sur ce que la mairie a déjà commencé à mettre en place suite à ce que vous avez dégagé de la première thématique.

**Christian JULIEN** : Dans les échanges que nous avons eus sur l'enfant en difficulté, on estime que tous les enfants face au contexte structurel, conjoncturel, éducationnel, scolaire et autres sont en difficulté par rapport à ce que nous avons connu. Le groupe N°4 semblait plutôt pointer du doigt la recherche d'enfants en délinquance à Saint-Mandé, il ne s'agit pas de délinquance.

**Un intervenant** : La question posée concernait la jeunesse en difficulté.

**Christian JULIEN** : On peut être en difficulté gentiment chez soi, sans raison apparente.

**Pascal BEAUMARD** : Chacun est à l'aise sur sa thématique.

**Un intervenant** : ça reflète une nature de confort, à Saint-Mandé les jeunes ont tout ce qu'il faut.

**Pascal BEAUMARD** : Vous avez une approche différente et chacun va travailler sur cette approche.

N'hésitez pas à donner votre point de vue sur la méthode de travail que nous avons utilisée. Lors de la prochaine réunion, on aura une configuration différente avec de vraies tables de travail.

N'hésitez pas à contacter Florence LAVOUE ou Gabriel MARGALLET si vous souhaitez l'intervention de personnes ressources de la mairie ou d'associations, dans l'écosystème de Saint-Mandé pour vous apporter des éclairages pour travailler.

Progressivement, on va structurer une façon de travailler correspondant aussi à vos attentes.

**Un intervenant** : Pour l'instant, l'échange entre la mairie et nous-mêmes reste quelque chose de formel. Ce serait bien que l'on puisse rapidement approcher des personnes de la mairie ou autres qui sont plus aux faits des difficultés des jeunes qu'enous.

**Pascal BEAUMARD** : Déjà, la retranscription de notre échange permettra de structurer une pensée, des attentes ; que l'on ait un document à partager permettant ensuite un échange plus efficace.

**Un intervenant** : La question va nécessairement se poser sur la thématique relative à l'accessibilité. La commission handicap s'est enfin réunie la semaine dernière, une communication devrait être faite. Un débat aura lieu demain soir en conseil municipal.

**Un intervenant** : Concernant les jeunes en difficulté, cela était-il apparu dans les comptes rendus du Conseil municipal jeunes ?

**Une intervenante** : Je n'ai pas de retour du conseil municipal jeunes.

**Pascal BEAUMARD** : Des informations figurent sur le site, mais des passerelles entre le Conseil senior et le Conseil des jeunes devront être organisées en 2017.

**Une intervenante** : Bruno à « Inter'Val » s'occupe particulièrement des jeunes.

**Une intervenante** : Il faut déjà poser les choses avant de faire venir des intervenants.

**Pascal BEAUMARD** : On entend aussi votre impatience, raison pour laquelle on voulait aujourd'hui se mettre au travail.

**Gabriel MARGALLET** : Les dispositifs mis en place par le Conseil des seniors (boîte à idées, numéro vert) ont-ils été abandonnés ?

**Florence LAVOUE** : Le numéro vert a été présenté à M. le Maire, il faudrait revoir avec lui.

**Pascal BEAUMARD** : Florence LAVOUE va vous tenir informés sur ces deux points. La traçabilité de vos propositions est essentielle.

**Une intervenante** : A quoi servirait ce numéro vert ?

**Une intervenante** : C'est un numéro solidaire.

**Pascal BEAUMARD** : Merci à tous.

## à PROCHAIN CONSEIL DES SENIORS

>> La prochaine réunion est fixée au mardi 21 février 2017 à 15 heures (lieu à déterminer).